

PHOBI POUDRAGUÊPES^{NF}

POUDRE INSECTICIDE PRÊTE À L'EMPLOI
ESSAIMS DE GUÊPES ET DE FRELONS

Présentation

PHOBI POUDRAGUÊPES^{NF} est une poudre insecticide prête à l'emploi pour la destruction des essaims de guêpes ou frelons. Produit biocide réservé aux professionnels.

Type de formulation : poudre pour poudrage à sec, sans mélange à l'eau

Couleur : blanchâtre à gris clair

Substances actives :

Perméthrine (N°CAS 52645-53-1) : 0,5%

Géranol (N°CAS 106-24-1) : 0,01%

Points forts

- Puissant effet choc.
- Action rapide et rémanente qui évite la recolonisation.
- Poudre prête à l'emploi.

Spectre et mode d'action

La perméthrine est une substance active de la famille des pyréthriinoïdes ; elle confère au **PHOBI POUDRAGUÊPES^{NF}** une efficacité parfaite ainsi qu'une excellente rémanence.

La formulation sous forme de poudre sèche permet de contaminer les insectes sur leurs lieux de passage, notamment à l'entrée des essaims.

Mode d'emploi

Revêtir la combinaison de protection.

Pour une meilleure application, utiliser une poudreuse, sinon, appliquer le produit à la cuillère.

Le produit s'utilise à sec, il ne se mélange pas à l'eau.

Appliquer la poudre autour des orifices utilisés par les insectes pour pénétrer dans le local. Si possible, traiter l'essaim lui-même. La formulation sous forme de poudre permet de contaminer les insectes sur leurs points de passage. La dose à utiliser varie en fonction de la taille de l'essaim et de la configuration du site. Il est préconisé de bien recouvrir de poudre l'essaim et les orifices de passage des insectes (par exemple, une fissure).

L'essaim doit mourir dans les 48h. Il ne peut être recolonisé du fait de la persistance d'action de la perméthrine.

Bien nettoyer les appareils de traitement après utilisation.



Référence et conditionnement

Réf. I2195A : Seau de 10kg - Unité

Précautions d'emploi

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

L'approche des essaims doit se faire avec un équipement de protection adapté (combinaison anti guêpes). Conserver dans l'emballage d'origine, dans un endroit sec et frais. Ne pas réutiliser l'emballage. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Prendre toutes les précautions pour que les courants d'air ne transportent pas la poudre sur de la nourriture ou tout autre endroit non visé par le traitement.

L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.